



Syndicat National des
Fabricants et Fournisseurs
de Matériel d'Assainissement
Syndicat affilié à la FNSA

91, avenue de la république
75011 PARIS
Tél. : 01 48 06 80 81 Fax : 01 48 06 43 42
Web: www.fnsa-vanid.org

Rapport moral ASSEMBLEE GENERALE SYFFA Mercredi 2 octobre 2019 – Les Sables d'Olonne

Je souhaite la bienvenue à tous les administrateurs et administratrices présent(e)s à l'Assemblée Générale.

Je vais présenter mon rapport moral puis je donnerai la parole à Alain CROZON, trésorier du SYFFA, pour le rapport financier.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut statutairement se réunir.

1 - Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 18/10/2018

Sans remarques particulières, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents.

2 - Rapport moral du Président

Je vous informe que depuis la dernière Assemblée Générale, le SYFFA a organisé 2 Conseils d'Administration (le 8 janvier et le 3 juillet) qui ont permis de faire le point sur les sujets qui vous concernent. Je vais donc vous présenter la synthèse de ces différents sujets.

Adhésion du SYFFA au partenariat « Les professionnels de l'assainissement »

Je vous rappelle qu'à la demande d'un adhérent, Premier Tech Aqua, qui est fabricant d'installations pour l'assainissement non collectif, le SYFFA a rejoint en fin d'année 2018, le SNEA et le SYNABA qui sont représentés par la FNSA dans le partenariat avec la CNATP et l'IFAA.

Pour donner plus de visibilité aux adhérents et développer une action pédagogique vers le grand public, une convention tripartite a été signée entre la FNSA, la CNATP et l'IFAA pour mettre en place des groupes de travail sur des sujets qui les rapprochent : étude de conception à la parcelle, réception des travaux et pérennité des filières ANC.

Dans le domaine de l'assainissement non collectif, les intérêts du SYFFA seront défendus par la FNSA qui reste l'interlocuteur officiel du Ministère de la transition écologique et de la santé, notamment au sein du PANANC, de l'AFNOR et de l'ASTEE.

Salons :

Assainissement Non Collectif - Dunkerque 10 et 11 octobre 2018

Les Assises de l'Assainissement non collectif ont été organisées au Kursaal de Dunkerque, les 10 et 11 octobre. Nous avons proposé aux adhérents exposants de se regrouper dans le village FNSA avec une signalétique spécifique et une couleur de moquette identique.

Je remercie les entreprises HUWER, RIVARD et PREMIER TECH AQUA qui ont exposé dans le village FNSA, ou à proximité. Le stand FNSA a également accueilli les prestataires de service et les bureaux d'études membres du SNEA et du SYNABA.

Comme à Limoges en 2017, un espace pédagogique a été organisé et ce salon a été l'occasion de rencontrer les clients prestataires de service en ANC et quelques confrères équipementiers. Enfin, quatre conférences ont été animées par les professionnels de l'ANC (CNATP – IFAA et FNSA) sur la conception, les produits, l'installation et l'entretien.

Le salon a accueilli 900 visiteurs mais avec très peu d'élus locaux.

POLLUTEC Lyon Eurexpo 27 au 30 novembre 2018

En 2018, POLLUTEC a fêté ses 40 ans et plus de 60 000 visiteurs étaient présents.

Le salon qui compte 14 secteurs d'exposition a accueilli la plupart des adhérents SYFFA dans le Hall 1 : RIVARD, MAGYAR, RIONED, TIP TRAILER, HUWER, ACH, HVD, HYDROVIDE- HYDROVIDEO et MINIMAX.

Le stand FNSA a rassemblé les syndicats adhérents : SNEA, SMI2D, SYNCRA, SYNABA et le SYFFA, et le stand S3C était situé à côté.

Nous avons également regroupé des adhérents dans un espace commun sur de plus petites surfaces et en mutualisant les coûts : PBS, SEBACH, LA THP et VEBER CAOUTCHOUC.

Pour être exhaustif, RADIODETECTION était dans le hall 6, PREMIER TECH AQUA dans le hall 5 et KARCHER dans le hall 2.

Je vous rappelle que nous avons décidé de ne pas organiser d'animation ni de conférence dans un espace dédié mais chaque adhérent exposant qui le souhaitait, pouvait organiser comme bon lui semble, des animations sur son stand.

Les Commissions Fédérales :

Groupe de Travail SYFFA « Amiante »

Je remercie Claude MOREAU qui est l'animateur du groupe de travail et les équipementiers HUWER et RIVARD qui se sont investis pour réaliser des tests de curage et proposer des solutions techniques permettant de réduire le brouillard généré à la sortie du regard et donc moins de fibres en suspension afin de limiter l'exposition du personnel et l'impact sur l'environnement. Il est prévu de se rapprocher du Groupe de Travail Amiante FNSA pour organiser une campagne de mesure avec un outil classique en suivant la méthodologie proposée par le SYFFA.

Groupe de Travail « Obturateurs »

Je remercie Alain CROZON et Dominique NICOLLE qui participent aux travaux de ce groupe de travail sur les bonnes pratiques lors de l'utilisation de ballons obturateurs. Le guide, qui est presque terminé, fait le point sur les différents types d'obturateurs présents sur le marché, les risques liés à leur mise en œuvre, les critères de choix, les modes opératoires, le contrôle, le stockage et la maintenance des obturateurs ainsi que la compétence des opérateurs. Ce groupe de travail est constitué de prestataires de services, d'équipementiers et de l'INRS.

Travaux du S3C

Stuart HARWOOD représente le SYFFA

En janvier 2019, nous avons désigné Stuart HARWOOD, représentant du SYFFA au conseil d'Administration S3C. Je le félicite également pour sa réélection en mai dernier en tant que Président du S3C.

Accord du 1^{er} novembre concernant les principes fondamentaux pour la mise en œuvre de l'eau sous pression

Je vous rappelle que Stuart HARWOOD a favorisé la signature d'un accord le 1^{er} novembre 2018 avec S3C pour la France, le SIR pour le Benelux et le WJTA pour les USA reconnaissant les principes fondamentaux lors de la mise en œuvre sécuritaire de l'eau sous pression.

Les 7 grands principes définis par le « *Global Industrial Cleaning Movement* » concernent la coresponsabilité des entreprises utilisatrices, intervenantes et des équipementiers, les techniques et le personnel, la formation des salariés, le partage des connaissances, les modes opératoires sécurisés...

D'autres groupements sont prêts à se joindre à la démarche : DFIV pour l'Allemagne, EWJI pour l'Europe, KWJA pour la Corée, WJA pour la Grande Bretagne mais également des entreprises telles que BASF, Dow, DuPont et Total.

Accord de reconnaissance mutuelle et d'équivalence S3C et SIR du 17 avril

Je vous rappelle également que le 17 avril dernier, Stuart HARWOOD Président du S3C et Lejo BEKKER Président du SIR ont conclu un accord de reconnaissance mutuelle et d'équivalence. Cet accord est historique, il s'inscrit dans la démarche initiée, depuis 2008, entre le S3C et le SIR qui vise à améliorer la sécurité des intervenants en nettoyage haute pression et en pompage sous vide sur les sites industriels. Cette reconnaissance mutuelle et d'équivalence permettra, non seulement, de faciliter la mobilité et les interventions transfrontalières des entreprises mais également de devenir le modèle à suivre pour étendre la démarche aux pays européens.

L'équivalence est double puisque l'employeur s'assure que :

- son employé connaît les différences entre les 2 systèmes,
- le matériel est conforme à la réglementation du pays où il intervient.

Groupe de travail « Exigences matériels Haute Pression-Pompage et outillage »

Le groupe de travail est animé par Claude MOREAU. L'objectif est de mettre en place un système de vérification, en vue de certifier la conformité « S3C » des matériels et des accessoires.

L'inspecteur technique, issu d'une entreprise adhérente, sera chargé de vérifier annuellement les matériels et accessoires et d'y appliquer, en cas de conformité, une étiquette retraçable, valable 1 an et fournie par le S3C.

L'inspecteur technique est un salarié d'une entreprise adhérente qui passera un examen théorique de niveau technicien expert. S'il réussit l'examen, il suivra une formation sur l'utilisation du guide permettant de procéder aux vérifications de conformité.

Groupe de travail « Retours d'expérience ou REX »

L'animateur de ce groupe de travail est Francesco MENCI de l'entreprise TOTAL. Les objectifs sont de collecter les REX accidents des adhérents S3C, d'en faire une analyse qui servira à :

- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des adhérents
- Faire évoluer les matériels
- Mettre à jour les référentiels

Adhésions

Depuis la dernière Assemblée Générale le 18 octobre 2018, ELOY WATER et ENVIRMAT ont rejoint le SYFFA.

Ratification des nouveaux administrateurs :

L'article 12 des statuts dispose qu'en cas de départ d'un Administrateur dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, le collège concerné procède à son remplacement en attendant la ratification par la prochaine Assemblée Générale. L'administrateur ainsi élu, est élu pour la durée du mandat restant à courir.

Je vous rappelle que depuis la dernière Assemblée Générale, deux nouveaux administrateurs ont été élus dans le collège 1 : Concepteur/Fabricant en remplacement des administrateurs qui ont quittés le syndicat. Il s'agit de Jean Michel AVICE (Hydrovide) et de Jérôme LUFLADE (Huyer).

Conformément aux statuts, les adhérents réunis en Assemblée Générale ratifient la composition du collège Concepteur/Fabricant :

Claude **MOREAU**
Michel **BANNIER**
Jean Michel **AVICE**
Jérôme **LUFLADE**
Alain **CROZON**
Fabrice **LOUVET**

Je vous rappelle qu'il reste un poste d'administrateur à pourvoir dans le collège n°1.

Pour le collège Revendeur/Fournisseur de matériels, outils, produits et prestations, les administrateurs ont été élus lors de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2018.

Je vous rappelle également la composition du nouveau bureau élu le 3 juillet dernier :

Président	André ROUET
Vice-présidents :	Claude MOREAU (pour le Collège 1) Thomas GODART (pour le Collège 2)
Trésorier :	Alain CROZON
Secrétaire :	Yves PAJOT

Enfin les administrateurs des collèges n°1 et 2 élus qui participent au Conseil d'Administration FNSEA sont :

Claude **MOREAU** et Jean Michel **AVICE** pour le collège 1
André **ROUET** et Yves **PAJOT** pour le collège 2

Exploitation du questionnaire SYFFA

En 2018, le SYFFA avait adressé à chaque adhérent un questionnaire et je remercie ceux qui nous ont transmis leurs réponses.

Plusieurs chantiers n'ont pas encore démarré mais le seront prochainement :

- Constitution d'un groupe de travail avec les équipementiers français pour défendre les intérêts de la profession lors de la mise à jour de l'ADR et transmission des propositions à la FFC (Fédération Française de la Carrosserie)
- Mise en avant des formations proposées par les équipementiers auprès des prestataires de service dans le catalogue formation élaboré par la FNSA.
- Réactualisation du document élaboré par la Commission Technique et sécurité FNSA concernant la définition des matériels hydrocurage
- Finaliser les travaux concernant le mono-opérateur

Les adhérents SYFFA souhaitent que la FNSA contacte les clients décideurs et utilisateurs pour participer au salon FNSA-Expo, ce qui a été fait et nous avons également changé de région pour cette nouvelle édition. En 2017 nous étions en Normandie, cette année, nous sommes dans les Pays de Loire.

Je vous rappelle également que vous pouvez contacter les services de la FNSA qui pourront vous aider à mettre en place des journées de formation à destination des prestataires de service et développer l'information sur les métiers de l'assainissement et de la maintenance industrielle.

Salons

Assainissement non collectif – Dijon 16 et 17 octobre 2019

Le SYFFA sera présent sur le stand FNSA situé à côté des stands IFAA et CNATP qui se sont regroupés dans le cadre de la convention tripartite pour créer les professionnels de l'assainissement.

A noter que l'organisation professionnelle 3D (Désinfection, Désinsectisation et Dératisation) sera également présente sur le stand FNSA.

Pollutec – 1^{er} au 4 décembre 2020

En 2018, le pôle FNSA-SYFFA n'a pu être organisé, REED EXHIBITION a préféré positionner les entreprises adhérentes alors qu'il avait été convenu que le SYFFA s'en chargerait comme cela se faisait dans le passé.

Pour la prochaine édition du salon POLLUTEC en 2020, je souhaite que nous organisions avec REED EXHIBITION le pôle FNSA-SYFFA et je remercie Yves PAJOT qui s'est proposé de nous aider dans cette démarche.

Je vous rappelle également que lors du dernier Conseil d'Administration du 3 juillet, les adhérents présents se sont engagés à ne pas répondre en direct aux sollicitations de REED EXHIBITION mais de passer par le syndicat pour s'inscrire au salon.

FNSA-Expo et Congrès FNSA - Mercredi 2 octobre et jeudi 3 octobre aux Sables d'Olonne

Je remercie les adhérents qui ont répondu présents pour exposer au salon FNSA-Expo qui se déroulera demain dans l'Orangerie du domaine de l'Etablière.

Je remercie également les instances dirigeantes de la Fédération qui a donné leur accord pour organiser aux sables d'Olonne le congrès de la FNSA.

Aujourd'hui, notre Assemblée Générale se terminera à 15h30. Cela vous laissera le temps de rejoindre vos hôtels puis de vous rendre à l'hôtel Côte Ouest pour assister aux Assemblées Générales des prestataires.

Concernant l'aménagement des stands et l'installation des véhicules, je vous précise que nous devons terminer vers 17h30-18h00.

Ensuite, à 19h30 les autocars nous emmèneront de nos hôtels à la Salorge pour la soirée FNSA et nous ramèneront à 00h30 dans nos hôtels.

Pour la journée du jeudi 3 octobre, l'ordre du jour prévu est le suivant :

09 h 00 Inauguration du salon **FNSA-Expo 2019** au Domaine de l'ETABLIERE

12 h 00 Cocktail déjeunatoire au milieu des exposants

17 h 00 Clôture du congrès FNSA et du salon **FNSA-Expo 2019**

Je vous rappelle également que notre présence aux Sables d'Olonne avait également pour objectif de favoriser les échanges avec le monde de la navigation de plaisance. Nous avons donc organisé, aux Sables d'Olonne, pour les congressistes, prestataires et équipementiers, la visite d'un chantier naval et une rencontre avec deux Skipper de la course du Vendée Globe Challenge.

Avant de donner la parole à Alain CROZON, je vais vous demander si vous avez des remarques ou des questions ?

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité sans observation.

A présent, je laisse la parole à Alain CROZON, trésorier du syndicat, qui va vous communiquer le rapport financier du syndicat.

Rapport financier du trésorier

Le syndicat est géré comme les autres syndicats adhérents à la FNSA.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 93% des cotisations à la FNSA pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc ...) et les 7 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Les rentrées propres au syndicat pour 2018 sont de 1 244,95 € (en 2017 : 1 193,50 €, en 2016 : 1 198,40 € et en 2015 : 1 105,30 €).

Les dépenses propres au syndicat ont été de 1 173,48 € et correspondent à la quote-part de la cotisation AFNOR, support publicitaire et cartes de visite.

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 71,47 € (315, 11 € en 2017, 8,65 € en 2016 et 345,30 € en 2015) et s'ajoute aux réserves du syndicat qui s'élèvent à 9 261,14 € et sont inscrites au bilan de la FNSA.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité sans observation.

Je remercie les administrateurs pour leur confiance et sans autre point à l'ordre du jour je lève la séance.